



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation de l'efficacité du  
Plan de réussite 2004-2007**

**du Collège Mérici**

Mars 2015

Québec, le 13 avril 2015

Madame Nicole Bilodeau  
Directrice générale  
Collège Mérici  
755, Grand-Allée Ouest  
Québec (Québec) G1S 1C1

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'efficacité du Plan de réussite**

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 17 mars 2015, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les suites données par le Collège Mérici à l'égard du rapport d'évaluation de l'efficacité du Plan de réussite.

Dans son rapport adopté en janvier 2013, la Commission avait conclu que le plan de réussite réalisé par le Collège Mérici et la gestion qu'il en a faite n'avait que partiellement contribué à l'atteinte des résultats. En l'occurrence, la Commission avait recommandé au Collège de se doter d'un mécanisme de suivi des résultats en fonction des résultats attendus, de réviser annuellement son plan institutionnel de réussite et, au besoin, de l'actualiser.

En ce qui concerne les suites apportées à cette recommandation, le Collège a fait parvenir à la Commission un document intitulé *Suivi des résultats du Plan de réussite 2011-2015*. Après l'analyse de ce dernier, la Commission constate que le Collège fait la démonstration d'un suivi de la progression vers l'atteinte de ses résultats concernant les 5 cibles institutionnelles de son plan. Le document contient également des réflexions émanant des échanges intervenus au sein du comité de suivi du plan de réussite ainsi qu'une conclusion qui servira à orienter les objectifs du prochain plan de réussite.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission considère que les suites données par le Collège au regard du mécanisme de suivi des résultats en fonction des résultats attendus sont satisfaisantes et permettent de lever cette recommandation.

Toutefois, la Commission constate que le mécanisme ne comprend pas de modalités de révision et d'actualisation. Elle suggère ainsi au Collège de s'assurer que son mécanisme de suivi des résultats comprenne des modalités pour réviser annuellement son plan institutionnel de réussite et, au besoin, l'actualiser.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

[ Original signé ]

Céline Durand

c. c. Monsieur Pierre Richard, directeur des études